

SÉCURISEZ VOS DISPOSITIFS FISCAUX D'AIDE À L'INNOVATION !

Bien que le CIR et le CII soient aujourd'hui relativement bien connus des entreprises, les conditions de mise en œuvre, dans un contexte de sécurité fiscale, ne sont malheureusement pas forcément toujours bien appréhendées par les entreprises chargées de gérer les dossiers, qu'il s'agisse des décideurs ou leurs accompagnateurs.

DÉROULÉ D'UNE MISSION D'AUDIT CIR/CII

L'objectif de la mission est, d'exprimer une opinion indépendante vis-à-vis du CIR/CII audité, un véritable « **contrôle fiscal blanc** » :

Vérification de la sincérité et de la concordance des calculs du CIR/CII sur la base d'un examen approfondi des éléments administratifs et financiers,

Audit technique du dossier de justification tant sur la forme (adéquation du dossier rédigé avec les attentes du MESR et de l'administration fiscale) que sur le fond (pertinence du contenu scientifique et technique, adéquation avec les dépenses valorisées),

Evaluation du risque encouru,

Recommandations et axes d'amélioration,

Cette mission peut également s'inscrire dans un dispositif de formation.



UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Les missions d'audit réalisées par BDO INNOVATION sont conduites par notre équipe de 6 experts (ingénieurs, docteurs et juristes) cumulant plus de 40 ans d'expertise.

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

UNE PRATIQUE ÉPROUVÉE DE L'AUDIT CIR/CII

L'équipe de BDO INNOVATION dispose d'une grille d'évaluation et d'audit éprouvée grâce notamment à une longue expérience acquise dans le cadre :

De missions d'audit légal,

De demandes venant de cabinets d'avocats fiscalistes pour leurs revues fiscales,

D'audit contractuels par les investisseurs (due diligence),

De la sécurisation des Crédits d'Impôts déterminés en interne ou par un cabinet tiers à la demande de clients, PME, ETI, grands comptes.



Figure 1 : visuels de rapports d'audit – 1

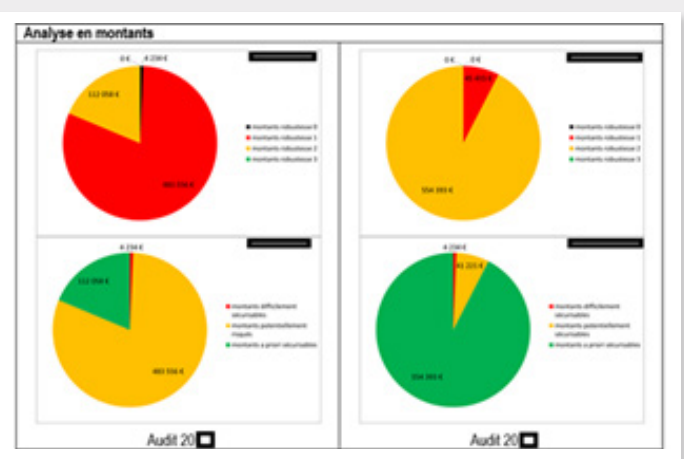


Figure 2 : visuels de rapports d'audit – 2